

APPROBATION



3b. Plan de zonage - Zoom centre-bourg
Echelle : 1/2500°

PLU approuvé le 02 Novembre 2011
Révision allégée approuvée le 27 janvier 2015
Modification approuvée en septembre 2016

Modification simplifiée n°1 prescrite le 23 Novembre 2017

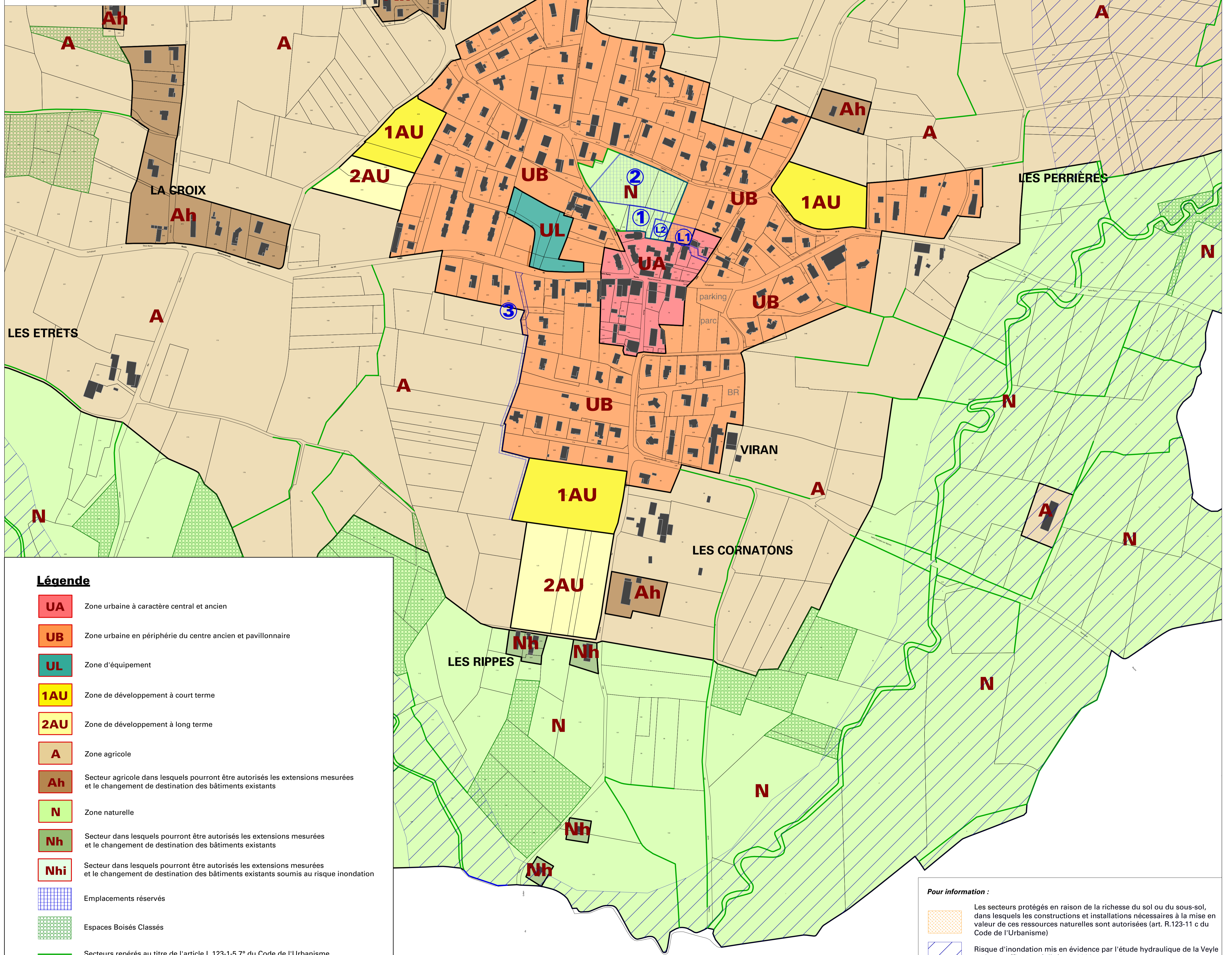
Pour copie conforme, Le Maire	Modification simplifiée n°1 approuvée le :	29 mars 2018
----------------------------------	---	--------------



PAYSAGE URBANISME ARCHITECTURE ARCHITECTURE INTÉRIEURE

P. GAUDIN Paysagiste d.p.l.g. R. BENOIT Architecte d.p.l.g. D. GOUDIN Architecte d'intérieur
Membres de la S.C.M. Atelier du Triangle

Espace Entreprise Maison-Léche 126 rue Paulin Yvrotte 71100 MONTCET. Tél : 03 85 38 46 46 Fax : 03 85 38 79 20 Email : atelier@triangleurbain.fr



Légende

- UA** Zone urbaine à caractère central et ancien
- UB** Zone urbaine en périphérie du centre ancien et pavillonnaire
- UL** Zone d'équipement
- 1AU** Zone de développement à court terme
- 2AU** Zone de développement à long terme
- A** Zone agricole
- Ah** Secteur agricole dans lesquels pourront être autorisés les extensions mesurées et le changement de destination des bâtiments existants
- N** Zone naturelle
- Nh** Secteur dans lesquels pourront être autorisés les extensions mesurées et le changement de destination des bâtiments existants
- Nhi** Secteur dans lesquels pourront être autorisés les extensions mesurées et le changement de destination des bâtiments existants soumis au risque inondation
- Emplacements réservés
- Espaces Boisés Classés
- Secteurs repérés au titre de l'article L.123-1-5 7° du Code de l'Urbanisme

Pour information :

- Les secteurs protégés en raison de la richesse du sol ou du sous-sol, dans lesquels les constructions et installations nécessaires à la mise en valeur de ces ressources naturelles sont autorisées (art. R.123-11 c du Code de l'Urbanisme)
- Risque d'inondation mis en évidence par l'étude hydraulique de la Veyre et de ses affluents réalisée en 2008